

LE BÉTU-LIEN



L'EDITO DU MAIRE



Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

C'est avec plaisir qu'au nom de notre municipalité, je vous souhaite une belle et heureuse année 2022. Depuis plusieurs années, la situation sanitaire nous contraint à une vie différente faite de protocoles et de restrictions.

Si la sortie de crise sanitaire n'apparaît pas d'actualité, je voudrais m'attarder sur tous ceux qui ont connu ou connaissent des ennuis familiaux, de santé, d'argent ou d'emploi en souhaitant que l'année 2022 soit moins préoccupante dans ce domaine et leur apporte un regain de bonheur ou de confort.

Je voulais également féliciter la municipalité, sur l'organisation de la prise de rendez-vous de la vaccination COVID pour nos anciens, ainsi que les personnes vulnérables.

Chaque année à pareille époque, nous retrouvons ce moment agréable de passage d'une année à l'autre où il est coutume d'échanger des voeux, mais avec à nouveau une remontée du COVID, ce qui m'a amené à annuler la traditionnelle galette des rois.

Au niveau municipal, c'est l'occasion aussi de jeter un regard en arrière sur ces douze mois d'activité et de tirer les enseignements en vue de commencer 2022 dans de bonnes conditions.

Je reviendrais bientôt vers vous pour vous en exprimer la teneur

Continuez à prendre soin de vous,

Très cordialement

INFORMATIONS MAIRIE

HORAIRES D'OUVERTURE

MARDI DE 14H À 16H30
MERCREDI DE 9H À 12H00
JEUDI DE 16H À 18H

PERMANENCE DES ADJOINTS
LES 1ER ET 3ÈME SAMEDIS DU MOIS
DE 10H À 12H

PERMANENCE DU MAIRE SUR
RENDEZ-VOUS

Horaires relatifs au bruit

LUNDI AU VENDREDI

8H30 À 12H00 / 14H30 À 19H30

SAMEDI

9H00 À 12H00 / 15H00 À 19H00

DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS

10H00 À 12H00

Pour les consignes de propreté de la commune et les interdictions, merci de consulter le site de la mairie.

Bonne lecture à tous
Le Maire, Stéphane HUET

INFOS

Création d'un comité des fêtes

Nous vous informons de la création du Comité des Fêtes du Boullay Mivoye.

Nous souhaitons organiser différentes manifestations au sein de la commune. Si vous avez des idées de manifestations, si vous voulez participer à la vie de la commune ou si tout simplement vous voulez passer un bon moment

N'hésitez pas prendre contact avec nous via l'adresse mail :
comitefete.boullaymivoye@gmail.com

Gens du voyage

Durant l'année 2021, le terrain communal a vu l'installation de caravanes de la communauté des gens du voyage. Afin de remercier la commune, pour l'utilisation de ce terrain, chaque caravanier a versé une indemnité que la municipalité a, aussitôt, investi en réalisant des tranchées et des talus anti-véhicule, ce terrain n'ayant pas vocation à cette affectation.

Notre école tient le cap

Alors que nous allons fêter, prochainement, le deuxième anniversaire de l'apparition de la Covid, comme prévu la situation épidémique a atteint des sommets de contamination. Le choix de maintenir les écoles ouvertes laisse les enseignants et le personnel du périscolaire devant une situation difficile avec des changements (très) fréquents de protocoles sanitaires.

M. le maire et son conseil municipal tiennent à remercier : enseignants, ATSEM, personnel de cantine et de garderie et personnel de maintenance, pour le travail accompli.

CALENDRIER



Chasse aux oeufs

La traditionnelle chasse aux oeufs se tiendra le 17 avril 2022 à 10h30 dans les tranchées du Boullay Mivoie.



Elections présidentielles

Les élections présidentielles se tiendront les dimanches 10 et 24 avril 2022.

Pour vous inscrire sur les listes électorales afin de pouvoir voter, vous pouvez faire les démarches en ligne en vous rendant sur le site service-public.fr

Attention, vous avez jusqu'au 4 mars pour vous inscrire pour pouvoir voter aux élections présidentielles !

Si vous souhaitez voter par procuration, nous vous invitons à vous rendre sur service-public.fr pour faire les démarches en ligne et prendre connaissance des modalités.



DÉPÔTS SAUVAGES : STOP



Des secteurs de notre territoire sont malheureusement bien connus pour illustrer l'incivisme de certaines personnes qui laissent volontairement des dépôts sauvages ;

Un comportement ODIEUX qui doit cesser !

Abandon d'ordures

Nous souhaitons informer les auteurs de ces incivilités que ces actes feront l'objet, dorénavant d'un dépôt de plainte systématique à la gendarmerie et qu'ils s'exposent des amendes de 450 à 1500 euros.

Ils doivent savoir que le fait d'apporter les déchets en utilisant un véhicule est un facteur aggravant et que personne n'est autorisé à rajouter des déchets sur un dépôt sauvage.

Les textes :

Les dépôts sauvages sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975.

Les articles L541-2 et L541-3 du Code de l'environnement définissent la responsabilité des producteurs de déchets et Article R635-8 du Code Pénal classe en « *contravention de 5^e classe (jusqu'à 1500 €) le fait de déposer, d'abandonner ou de jeter, en un lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, soit une épave de véhicule, soit des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet, de quelque nature qu'il soit* ».

Les contrevenants encourent aussi la confiscation du véhicule ayant servi au mit.

L'article R644-2 du Code Pénal prévoit que « *le fait d'embarrasser la voie publique en y déposant ou y laissant sans nécessité des matériaux ou objets quelconques qui entravent ou diminuent la liberté ou la sûreté de passage est puni de l'amende prévue pour les contraventions de classe 4.*

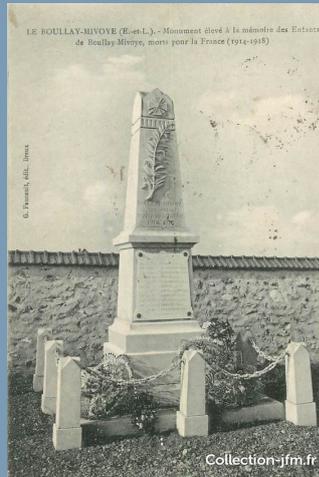
Les personnes coupables de la contravention prévue au présent article encourent également la peine complémentaire de confiscation de la chose qui a servi ou était destiné à commettre l'infraction ou de la chose qui en est le produit. »

EVENEMENTS

11 NOVEMBRE

L'année 2021 fut le 100ème anniversaire de la construction de nombreux monuments aux morts dans toutes les communes de France.

Au lendemain de la guerre de 1914 qui a meurtri le pays, des monuments aux morts sont érigés dans toutes les communes de France (ou presque), avec le concours financier de l'Etat ou grâce aux dons de généreux donateurs.



Au Boullay-Mivoye, le monument en question est rapidement commandé, il est élevé à l'extrémité d'une allée transversale du nouveau cimetière de la commune. Il a la forme d'une pyramide et sur sa façade se détachent une palme et une croix de guerre où sont gravés les noms les 11 habitants de la commune morts entre 1914 et 1918. Par la suite, les noms des Bétulois morts pendant la Seconde Guerre Mondiale, ainsi que durant de la Guerre d'Indochine y ont été ajoutés.



ÉVÉNEMENTS

11 NOVEMBRE



L'article paru dans la tribune républicaine du 26 novembre 1921 relate l'événement.

« Après un service religieux, le conseil municipal du Boullay-Mivoye, encadré par les sapeurs-pompiers, les enfants de l'école, les anciens combattants et une foule nombreuse se rendirent au cimetière pour inaugurer le monument élevé à la mémoire des 11 enfants de la commune morts pour la patrie »

M. Buhot maire de la commune *« après avoir remercié les généreux donateurs, qui par leur souscription ont contribué à l'édification »*, M. Beaufour ancien instituteur, M. Lefeu conseiller municipal, au nom des anciens combattants et M. Girard au nom des mutilés, ont tour à tour retraçaient les événements, les souvenirs, les sacrifices des héros tombés *« dans l'accomplissement de leur devoir »* soulignant *« les souffrances morales et corporelles de ceux tombés au milieu de la mêlée »* espérant *« que les jeunes français s'efforceront d'être dignes des héros de la grande guerre en unissant leurs efforts pour faire régner cet esprit de justice et d'équité que réclament les peuples pour être heureux »* et souhaitant faire *« appel à l'activité des survivants pour que notre France bien aimée rayonne »*.

Après ces discours graves mais plein d'espoir *« une couronne offerte par le conseil municipal, une autre par les anciens combattants et de nombreuses gerbes de fleurs ont été déposés au pied du monument »*.

Cent ans plus tard, la commune s'est à nouveau recueillie à l'occasion de la cérémonie du 11 Novembre 2021.

Lors de cette cérémonie célébrée jeudi au monument aux morts, M. le Maire Stéphane Huet a *« salué les enfants du Boullay-Mivoye morts pour la France »*. Un vrai signe, que de voir en 2021, honorer encore aujourd'hui les 1,5 million de Français morts pour la France pendant la guerre de 14-18.

Autre moment d'émotion, lorsque les cloches de notre église ont sonné, à nouveau cette année, la fin de la guerre comme ce fut le cas le 11 novembre 1918.

M. LE MAIRE, LES BÉTULOIS ET BÉTULOISES PRÉSENTS ONT OBSERVÉ, COMME DANS TOUT LE PAYS, UNE MINUTE DE SILENCE POUR HONORER LA MÉMOIRE DE CES HOMMES MORTS POUR LA FRANCE ET "QUI FONT PARTIE DE NOTRE MÉMOIRE COLLECTIVE" PUIS IL A DÉPOSÉ, AU NOM DE LA COMMUNE, UNE GERBE TRICOLEURE AU PIED DU MONUMENT AUX MORTS

EVÉNEMENTS

NOËL DES AINÉS



Retour d'une tradition de Noël.

A nouveau cette année pour Noël, il a été offert à nos aînés la possibilité de choisir entre un banquet ou un colis.

Ainsi à quelques jours de la plus grande fête de l'année, les élus ont distribué une quarantaine de colis de Noël en direction des personnes âgées de plus de 65 ans. Pour ces cadeaux gourmands, qu'ils soient destinés à une personne seule ou à un couple, M. le Maire et son conseil municipal ont choisi des produits, denrées diverses et chocolats, de qualité.

Chaque distribution a été un moment de plaisir et de bonheur partagé entre l'élu et l'aîné.

Pour les seniors qui avaient choisi le traditionnel buffet des aînés, M. Le Maire avait réservé une surprise en les conviant à se rendre au Cabaret l'Étincelle situé à Pierres.

Ce traditionnel repas des aînés est un moment toujours très attendu permettant aux personnes, parfois isolées ou ayant peu l'occasion de sortir, de faire des retrouvailles amicales. L'an dernier, il avait été annulé en raison de l'épidémie. Cette année, la mairie a décidé de le maintenir avec toutes les précautions sanitaires et près de 35 personnes avaient répondu présentes.

Au menu : cocktail de bienvenue, terrine de saumon, suprême de volaille et encore délice au chocolat ont réjoui les papilles des convives. Entre deux bouchées, le monde des strass et des paillettes se dévoilait sous la forme du spectacle "EXTRAVAGANCE". Les artistes ont évolué devant les yeux des hôtes dans un enchantement de tableaux tous spectaculaires avec en plus cette année un petit gout de liberté retrouvée.

ÉVÉNEMENTS

NOËL DES ENFANTS

Le Père Noël de retour au Boullay-Mivoye.

Le Père Noël n'a pas oublié, cette année encore, les enfants et en particulier ceux du Boullay-Mivoye. Un rendez-vous traditionnel qui a eu lieu dans la salle des fêtes de la commune, préparée et décorée pour l'occasion. Nombreux sont les enfants qui ont répondu présents. Accompagnés de leurs parents, ils ont ainsi pu approcher le Père Noël et lui parler. Celui-ci a distribué ses bonbons et ses cartes cadeaux aux petits comme aux grands et une photographie souvenir a été remise à chaque parent. En préparant ce rendez-vous les conseillers communaux ont ainsi fait le bonheur des plus petits.



Des bons d'achats pour les adolescents.

Pour la deuxième année consécutive, la nouvelle équipe municipale avait à cœur de prendre en considération la jeunesse du village. Pour cela, à l'occasion de Noël, il a été offert aux jeunes de la commune, une carte cadeau FNAC de 20€ qui leur permettra de s'offrir un livre, un CD ou tout autre objet qui leur fera plaisir. Cette carte, qui est valable un an, s'adresse à un large public pour une tranche d'âge retenue par la commune allant de 11 à 18 ans.

AMÉNAGEMENTS



La municipalité réalise chaque année des travaux de rénovation de ses bâtiments municipaux.

En 2021 il a été procédé au remplacement complet de l'éclairage de la mairie. Moins gourmands en consommation électrique que l'éclairage néon traditionnel, les luminaires LED ont été remplacés. Ils offrent un éclairage bien plus conséquent pour un coût bien moins élevé. Nous remercions Mme ATARIAN (3ème adjointe) pour son aide et sa collaboration.

Dans les bureaux municipaux, est actuellement entreprise une rénovation intérieure : peintures et fenêtres. L'année 2022 va voir se poursuivre ces rénovations en commençant par le ravalement du mur sud de l'hôtel de ville.

L'abri bus du Boullay-Mivoye et les bâtiments du cimetière bénéficieront aussi d'une remise en état.



Le moment gourmand



Tartiflette

Ingrédients :

3 à 5 feuilles de pâte filo ou de brick

1 reblochon

150 g de lardons fumés coupés en petits dés

1 oignon

100 g de beurre

600 g de pommes de terre Bintje

5 cornichons émincés en fines tranches ou autres pickles

Huile d'olive

Sel fin & poivre du moulin

Préparation : 15 min

Cuisson : 20 min



1. Faites cuire les pommes de terre avec la peau dans une grande casserole d'eau bouillante salée 20 à 25 minutes. Égouttez et rincez à l'eau froide puis coupez-les en cubes de 0,5 cm.
2. Coupez le reblochon en fines tranches. Pelez et émincez l'oignon,
3. Faites chauffer une poêle et versez un filet d'huile d'olive. Ajoutez l'oignon émincé, assaisonnez de sel fin et de poivre et laissez cuire quelques minutes à feu moyen. Ajoutez les lardons et continuez à cuire jusqu'à les dorer. Réservez.
4. Faites fondre le beurre et beurrez les feuilles de pâte filo d'un côté à l'aide d'un pinceau. Puis, beurrez le moule et déposez les feuilles de pâte au fur et à mesure en changeant de sens à chaque fois pour former un cercle. Beurrez des deux côtés à chaque fois.
5. Répartissez dans le fond du moule les cubes de pommes de terre cuites, puis le mélange oignons-lardons et enfin, le reblochon. Repliez les côtés des feuilles de pâte filo vers le centre et enfournez dans un four préchauffé à 185 °C pour 20 minutes.
6. Laissez tiédir avant de démouler la tartiflette croustillante et décorez avec les tranches de cornichons.

Vous n'avez plus qu'à vous régaler !!!

Bon appétit

Carton rouge

Les décharges sauvages !

Carton vert

11 naissances sur 2021

Retrouvez vos informations de collectes et consignes de vos déchets :

[https://www.dreux-agglomeration.fr/mon-quotidien/mes-dechets/collectes-et-consignes/Secteur-25 i](https://www.dreux-agglomeration.fr/mon-quotidien/mes-dechets/collectes-et-consignes/Secteur-25-i)



Rejoignez nous sur notre site : <https://leboullaymivoye.fr/>
& restez connecté aux nouvelles via **CIVOX**
(disponible sur le Playstore & l'APPstore)

La citation du moment

Au milieu de l'hiver j'ai découvert en moi un invincible été. Albert CAMUS



Mairie du Boullay-Mivoye

2 rue de la Mairie

Tél : 02 37 38 36 09

mail: mairie.boullay.mivoye@orange.fr

Site officiel : leboullay-mivoye.fr

CiVox : Application à télécharger sur votre téléphone (par Play Store , App Store ou Google Play) afin de recevoir les alertes et informations municipales.

Feuille d'Informations du Boullay-Mivoye : Parution trimestrielle

Maire : Monsieur Stéphane Huet

1ère adjointe : Véronique Boyère

2ème adjoint : Christophe Percheron

3ème adjointe : Catherine Atarian

Secrétaire remplaçante : Noëlle Doiteau

Numéros d'Urgence :

N° appel Urgence européen 112

N° appel Urgence pour les personnes sourdes ou malentendantes 114

Pompier 18

SAMU 15

POLICE 17

SAMU social 115

Urgence sociale Maltraitance 119

Médecin de garde 116 117

Prévention du suicide 3114

Centre hospitalier de Dreux :

Consultations de médecine générale sans rendez-vous :

du lundi au vendredi de 17h à 23h

samedi de 14h à 23h

dimanche et jours fériés de 11h à 18h

Agglomération : Communauté de Agglo du Pays de Dreux 4 rue de Châteaudun

28100 Dreux Tél : [02 37 64 82 00](tel:0237648200)

Astreinte pour urgence eau et assainissement 09 77 40 11 14

Syndicat intercommunal des eaux de Ruffin 02 37 51 23 26

SITREVA(déchèteries et ordures ménagères) : 01 34 57 12 20 ou sur sitreva.fr

Ordures ménagères : -> « Poubelle jaunes et marron » (les sortir la veille au soir) MERCREDI une semaine sur deux ->« Poubelle verte » LUNDI matin du 01/01 au 26/03 et du 6 au 31/12 et VENDREDI matin du 29/03 au 31/12/ 2022.

Retrait sacs de déchets végétaux : En mairie les 1er et 3ème samedis entre 10h et 12h **Ecole** : SIRP du Boullay-Thierry 7 Place du Château 02 37 38 35 65

Mail : sirpboullaythierry@wanadoo.fr

Animaux errants ou blessés : de 8h à 20h tous les jours 0615260193